



Le président de l'Université de Bourgogne, après vote de son Conseil d'administration, a annoncé que son établissement quittera UBFC dès la fin du contrat de site en décembre 2023.

Nous prenons acte de cette décision que nous regrettons sincèrement.

Elle met un terme à l'ambition collective, lancée en 2015, de rendre la recherche et la formation de Bourgogne-Franche-Comté encore plus fortes, plus visibles et plus attractives, notamment à l'international.

Ce retrait se manifeste après plusieurs mois de prises de position publiques au cours desquelles le président de l'Université de Bourgogne a clairement exprimé son opposition à un siège social unique pour UBFC. Ce vendredi 2 septembre, le ministère a confirmé qu'un double-siège pour UBFC ne peut pas être juridiquement accordé et a rappelé que les équilibres territoriaux de la réforme de 2015 ne seraient pas modifiés.

Les conséquences du retrait de l'université de Bourgogne seront multiples. Ainsi, le Ministère nous a d'ores et déjà confirmé, ce jour, que les projets PIA et France 2030 (et leurs financements) obtenus, seraient sujet à révision sans garantie de leur pérennité.

Dans ce contexte difficile, nous avons fait le choix du dialogue et d'un travail commun. **Concrètement, nous continuerons à travailler ensemble au sein d'UBFC jusque fin 2023.** En effet, il n'est pas possible de sortir du regroupement avant la fin du contrat de site.

Durant cette période, le président d'UBFC, en lien étroit avec les établissements membres, s'engage à veiller à ce que la situation des différents personnels d'UBFC (titulaires de la fonction publique et contractuels) soit étudiée avec la plus grande attention et que des solutions leur soient proposées.

Sur le terrain, la coopération scientifique avance chaque jour et le bilan est positif.

Depuis 2015, les deux-tiers des projets de recherche et de formation gagnés aux concours nationaux des Investissements d'avenir l'ont été collectivement et ont été portés par UBFC, soit environ 130 M€ sur un total de 200 M€. Les chercheurs affichent désormais une signature scientifique commune Bourgogne-Franche-Comté. 42 parcours de formation « masters internationaux-doctorat » en lien avec les domaines de recherche phares du site universitaire ont été impulsés pour ouvrir la science et partager les savoirs. Etc.

Aujourd'hui, dans le contexte de compétition mondiale que nous connaissons, il est vital de développer plus encore l'ensemble de ces atouts pour un site fort et attractif durablement. De notre point de vue, cela passe par une action collective regroupant les forces de la formation et de la recherche de la région.

Bien que nous respectons les positions de chacun, nous restons convaincus qu'UBFC, même si elle doit être réformée, reste la meilleure des options, pour servir la science, notre communauté, nos étudiants, notre territoire et ses habitants.

UBFC – repères

- 7 établissements membres : Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, UTBM, L'Institut Agro Dijon, SupMicrotech-ENSMM, BsB, Arts et métiers-Cluny
- 13 campus
- 67 000 étudiants
- 8 800 personnels dont 2 400 enseignants-chercheurs et chercheurs
- 57 laboratoires de Recherche

Dominique GREVEY
Président d'UBFC



Macha WORONOFF
Présidente de l'université
de Franche-Comté



Ghislain MONTAVON
Directeur de l'Université
de technologie
de Belfort Montbéliard



François ROCHE-BRUYN
Directeur général
de l'Institut Agro Dijon



Pascal VAIRAC
Directeur
de SUPMICROTECH-ENSMM



Michel JAUZEIN
Directeur de l'École
des Arts et Métiers - Campus de Cluny

